

tôt », pour leur diocèse respectif, ses distingués collègues de l'épiscopat, puis il ajoute :

« Et pourquoi ne pas le dire, puisque Dieu a voulu rappeler à lui, depuis la tenue du concile, deux de nos vénérables frères et co-Pères du concile, nos regrettés seigneurs Fabre et Moreau, il nous plait de penser que, du haut du ciel, où nous l'espérons bien, la grâce de Dieu les a déjà placés, ils nous suivent avec amour et bienveillance, maintenant qu'accomplissant notre charge, nous vous faisons connaître leur volonté aussi bien que celle de leurs dignes successeurs et la nôtre, en donnant force de loi, dans toute l'étendue du territoire soumis à notre juridiction, aux actes et aux décrets du premier concile provincial de Montréal. »

Monseigneur énumère alors « les graves sujets dont se sont occupés » les Pères et théologiens du concile, puis il conclut en exhortant les fidèles et surtout les prêtres à recevoir la direction spirituelle que constituent les actes du concile comme « un immense bienfait » et comme une « faveur de Dieu et de son Eglise. »

L'un des rédacteurs du *Progrès de l'Est*, de Sherbrooke, disait que cette lettre pastorale de Mgr LaRocque est une des plus remarquables qu'il ait publiées depuis son avènement à l'épiscopat.

* * *

Un mois plus tard, exactement le 11 mai, Mgr LaRocque adressait une circulaire à son clergé, en même temps qu'il faisait parvenir à tous ses fidèles la *Lettre apostolique* de Sa Sainteté Léon XIII : « Parvenu à la vingt cinquième année », que la *Semaine religieuse* a déjà publiée.

La longévité de notre grand Pape tient vraiment du prodige et aucun catholique ne doute que ce ne soit là une faveur signalée de Dieu.

« Selon toute probabilité, dit Monseigneur à ses collaborateurs, notre saint et vénéré Pontife verra les années de Pierre et il épuisera la série des jubilés les plus glorieux.....